

DÉCISION DU MAIRE N°07/2026

Contrat d'entretien basic des appareils de cuisine et annexe

Le Maire de la commune de Crégy-lès-Meaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération N°4-004-03/2026 du 21 mars 2026 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant qu'il convient d'approuver le contrat d'entretien basic des appareils de cuisine et son annexe

DECIDE

Article 1 :

A compter du 1^{er} juin 2026, le contrat d'entretien basic des appareils de cuisine et annexes est passé avec la Société D. PETRILLO pour une visite par an, pour un montant de 1 937€ HT soit 2 324.40€ TTC. Ce prix est révisable chaque année, en cas de modification des conditions économiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de 2ans, soit jusqu'au 1^{er} juin 2028.

Article 2 :

Les interventions intermédiaires feront l'objet d'une facturation annexe au taux horaire en vigueur :

- Tarif 2026 heure de main d'œuvre 80€ HT
- Tarif 2026 déplacement sur zone de Crégy-lès-Meaux 115€ HT

Article 3 :

Précise que les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au chapitre 011 « Charges à caractère général ».

Article 4 :

Le Conseil Municipal sera informé lors de sa prochaine réunion de la présente décision.

Fait à Crégy-lès-Meaux, le 10 juillet 2026.

Le Maire,

M. Christophe VAMBRE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication/affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Mairie de Crégy-lès-Meaux - 28, rue Jean Jaurès - 77124 CREGY LES MEAUX

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2026

Application agréée E-legalite.com

01 60 23 48 88 – mairie@cregylesmeaux.fr

www.cregylesmeaux.fr